

Communiqué de presse

30 juin 2025

Le Conseil des gouverneurs de la BCE actualise sa stratégie de politique monétaire

- Le Conseil des gouverneurs confirme l'objectif d'inflation symétrique de 2 % à moyen terme
- Le caractère symétrique nécessite des mesures adéquatement fortes ou persistantes en réponse à des écarts substantiels et durables de l'inflation, dans un sens comme dans l'autre, par rapport à l'objectif
- L'ensemble des instruments demeurent dans la panoplie du Conseil des gouverneurs ; le choix, l'élaboration et la mise en œuvre de ces instruments permettront de répondre de manière souple aux nouveaux chocs
- Les transformations structurelles telles que la fragmentation géopolitique et économique ainsi que l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle rendent l'environnement de l'inflation plus incertain

Le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) publie ce jour les [résultats de son évaluation de la stratégie](#) dans une déclaration relative à la stratégie actualisée de politique monétaire.

À la suite de l'évaluation menée en 2020-2021, le Conseil des gouverneurs a annoncé qu'il réexaminerait régulièrement la pertinence de sa stratégie de politique monétaire. L'évaluation publiée ce jour traduit cet engagement et garantit que notre cadre, notre panoplie d'instruments et notre approche continuent de servir nos objectifs.

La stratégie de politique monétaire permet au Conseil des gouverneurs de réagir efficacement aux changements majeurs de l'environnement de l'inflation. Cela est d'autant plus important que les transformations structurelles actuellement à l'œuvre, telles que la fragmentation géopolitique et économique, l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle, l'évolution démographique et la menace pesant sur la soutenabilité environnementale laissent penser que l'environnement de l'inflation restera

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

incertain et potentiellement plus volatil, avec des écarts plus importants par rapport à l'objectif d'inflation symétrique de 2 %.

Pour préserver le caractère symétrique de l'objectif, des mesures de politique monétaire adéquatement fortes ou persistantes en réponse à des écarts substantiels et durables de l'inflation, dans un sens comme dans l'autre, par rapport à l'objectif, sont importantes. Cela contribuera à éviter le désancrage des anticipations d'inflation et la fixation des écarts de l'inflation par rapport à l'objectif.

« Je suis heureuse d'annoncer que le Conseil des gouverneurs a approuvé, lors de sa dernière réunion, la stratégie actualisée de politique monétaire de la BCE », a déclaré Christine Lagarde, présidente de la BCE. « Cette évaluation a constitué une occasion précieuse de revoir notre raisonnement, d'examiner notre panoplie d'instruments et d'affiner notre stratégie. Elle nous permet de nous appuyer sur des fondements encore plus solides pour conduire la politique monétaire et accomplir notre mission de maintien de la stabilité des prix dans un environnement toujours plus incertain. »

L'ensemble des instruments de politique monétaire dont dispose actuellement le Conseil des gouverneurs demeureront dans sa panoplie. Leur utilisation à tout moment continuera d'être soumise à une évaluation exhaustive de la proportionnalité. Le choix, l'élaboration et la mise en œuvre de ces instruments seront suffisamment flexibles pour pouvoir répondre de manière souple aux évolutions de l'environnement de l'inflation.

Dans ses décisions de politique monétaire, le Conseil des gouverneurs tient compte non seulement de la trajectoire la plus probable de l'inflation et de l'économie, mais également des risques et incertitudes qui l'entourent, notamment par le biais de l'utilisation appropriée d'analyses de scénarios et de sensibilité.

La première réunion de politique monétaire régulière du Conseil des gouverneurs mettant en œuvre la stratégie actualisée se tiendra les 23 et 24 juillet 2025. Le Conseil des gouverneurs entend évaluer à intervalles réguliers la pertinence de sa stratégie de politique monétaire, et devrait conduire la prochaine évaluation en 2030.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Stefan Ruhkamp](#) au +49 69 1344 5057.

Notes

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.

- Avant celle de 2025, les évaluations précédentes de la stratégie de politique monétaire du Conseil des gouverneurs se sont achevées en 2003 et 2021.
- Au cours des douze derniers mois, le Conseil des gouverneurs a organisé des séminaires, des présentations, des débats et des réunions consacrés à l'évaluation de la stratégie.
- L'évaluation de la stratégie est le fruit d'une collaboration étroite au cours de cette période entre les services de la BCE et des banques centrales nationales de toute la zone euro. Elle s'est articulée autour de deux axes de travail distincts.

Banque centrale européenne

Direction générale Communication

Sonnemannstrasse 20, 60314 Francfort-sur-le-Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.